

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

QUATRIEME REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 17 et 18 JUIN 2002

CDex 02/04/09

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La quatrième réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue les lundi 17 et mardi 18 juin 2002, à Bamako (Mali), sous la présidence de Monsieur Maurice Dossou BANKOLE, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique de la République du Bénin, remplaçant Madame Dorothee OUISSIKA, Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques de la République du Congo, Présidente en exercice, empêchée pour la circonstance.

Etaients présents :

- les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo ;
- un représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;
- un représentant de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- un représentant de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) ;
- deux représentants de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- deux représentants de la France ;
- les deux personnalités cooptées membres du Comité de direction.

Ont également participé aux travaux, en tant qu'observateurs, des représentants de la République du Cap-Vert, d'EUROSTAT, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), du Département de la statistique et de la démographie de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar, de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, et de l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé.

Etaients également invités, compte tenu de l'objet de la réunion, des représentants de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), du Secrétariat Exécutif de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Consortium Paris21, le Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT et le Consultant international qui a assisté la Direction générale d'AFRISTAT pour la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

Etaients absents les représentants du Congo, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de la Banque Centrale des Comores, du Secrétariat exécutif de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) avaient été invités pour cette réunion mais n'ont pas été représentés.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction générale d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe 2.

Point 1 : Ouverture de la réunion

En l'absence de Madame Dorothée OUISSIKA, Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques de la République du Congo, Présidente en exercice du Comité de direction, empêchée, Monsieur Maurice Dossou BANKOLE, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique de la République du Bénin, a ouvert la réunion (voir le discours en annexe 3).

Auparavant, Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, avait souhaité la bienvenue aux participants. Il avait en particulier salué la présence du Président de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui venait présenter la demande d'adhésion de son pays à AFRISTAT. Il a également salué la présence des Directeurs récemment nommés et fait observer une minute de silence à la mémoire de deux anciens responsables d'INS récemment décédés, Messieurs Martin KONGBO (Centrafrique) et Moussa FAYE (Sénégal).

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction a adopté l'ordre du jour de sa réunion (voir annexe 1) et son calendrier de travail.

Point 3 : Examen du rapport de la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 »

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé les conditions qui ont amené le Comité de direction à demander la réalisation d'une étude sur l'avenir d'AFRISTAT après 2005 et a présenté les différentes phases de cette étude. Le point examiné ici correspond à la deuxième phase de cette étude pour laquelle un rapport a été produit par la Direction générale avec l'appui d'un consultant international.

Le Comité de direction tient à remercier Monsieur David William HEATH qui a participé gracieusement et activement à l'élaboration et à la rédaction du rapport de la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

Le rapport ayant été envoyé aux membres du Comité de direction suffisamment à l'avance, il n'a pas été jugé utile d'en faire une présentation détaillée. Pour structurer les débats, six thèmes ont été proposés :

- objectif, rôle et missions d'AFRISTAT,
- relations avec les institutions régionales,
- relations avec les organisations internationales et les bailleurs de fonds,
- axes et domaines de travail prioritaires,
- effectifs et organisation d'AFRISTAT,
- élargissement d'AFRISTAT.

Objectif, rôle et missions d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé les différents changements intervenus depuis la création d'AFRISTAT. Elle estime cependant que ces changements ne modifient pas fondamentalement l'objectif et le rôle qui étaient dévolus initialement à AFRISTAT.

Il apparaît, au vu de l'expérience passée et en cours, que les missions d'AFRISTAT peuvent être définies comme suit :

- harmonisation conceptuelle et méthodologique,
- appui à la production et à la diffusion de l'information statistique,
- renforcement institutionnel,
- appui à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'impact des politiques de développement.

Au cours des débats, les participants ont insisté sur la nécessité d'inclure l'appui à l'analyse et à l'amélioration de la qualité (labellisation) des données statistiques. Ils ont confirmé leur volonté de maintenir les principes qui ont prévalu jusqu'à présent pour que la « méthode AFRISTAT » perdure.

Relations avec les institutions régionales

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé qu'un consensus s'était dégagé lors du séminaire de lancement de l'étude « AFRISTAT après 2005 », tenu en mai 2001, sur le partage des fonctions principales de la statistique entre AFRISTAT et les organismes d'intégration régionale, notamment les unions économiques et monétaires, à savoir :

- la collecte, la mise en forme, l'analyse et la diffusion des statistiques nécessaires pour les politiques communautaires et sectorielles sont sous la responsabilité exclusive des organismes d'intégration régionale ;
- l'assistance technique et le renforcement des capacités statistiques sont assurés par AFRISTAT ;
- l'harmonisation statistique (concepts, définitions, nomenclatures, méthodes et normes statistiques) relève de la responsabilité partagée entre AFRISTAT et les organismes d'intégration régionale.

Au cours des débats, les participants ont confirmé le consensus du séminaire de mai 2001 et ont souhaité que les relations entre AFRISTAT et les organismes d'intégration régionale soient formalisées. Ils ont également souhaité qu'AFRISTAT renforce sa coopération avec des organismes d'intégration régionale en dehors de sa zone d'activité (Afrique australe, Afrique de l'Est).

Les participants ont exprimé leur intérêt pour un approfondissement des relations entre AFRISTAT et les écoles africaines de statistique.

Relations avec les organisations internationales et les bailleurs de fonds

En ce qui concerne les organisations internationales qui interviennent dans le domaine de la statistique, la Direction générale d'AFRISTAT devra développer des relations de partenariat avec leurs sièges et avec les structures d'assistance technique qu'elles mettent en place au sein de la région. Elle devra également participer activement aux travaux d'harmonisation conceptuelle et méthodologique pour que les préoccupations des Etats membres soient dûment prises en compte dans les normes internationales qui seront élaborées.

Etant donné qu'il existe un besoin pressant de coordination des projets des bailleurs de fonds dans les Etats membres, il est proposé que les bailleurs de fonds utilisent autant que possible le cadre offert par AFRISTAT pour faciliter cette coordination. L'intervention d'AFRISTAT sera extrêmement utile lors de l'identification des besoins et de l'élaboration des projets statistiques.

La participation d'AFRISTAT à l'exécution ou au suivi de ces projets constituera certainement un gage de qualité et d'efficacité pour les bailleurs de fonds.

Axes et domaines de travail prioritaires

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé les travaux faits dans certains domaines, notamment les prix, les comptes nationaux et le renforcement institutionnel. Elle a évoqué aussi les nouvelles préoccupations des gouvernements africains, en particulier la lutte contre la pauvreté, dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté.

Pour la période 2006-2015, la Direction générale propose de regrouper les activités prioritaires qui devront être exécutées par AFRISTAT en deux grands groupes d'activités prioritaires. Le premier regroupe le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, les statistiques agricoles et la diffusion de l'information statistique. Le second comprend le renforcement institutionnel, les études et synthèses macroéconomiques, les statistiques du secteur productif et les nomenclatures.

Les débats ont porté notamment sur :

- l'opportunité de prévoir un poste d'expert chargé des questions socio-démographiques,
- la nécessité d'appuyer la production de comptes nationaux trimestriels,
- l'environnement, le genre, la décentralisation et la bonne gouvernance,
- l'élargissement des activités d'AFRISTAT aux statistiques sectorielles (transport, tourisme, etc.), dans les limites de l'intérêt porté par les autorités à ces domaines.

Les participants ont insisté sur la nécessité de définir les axes prioritaires de travail en réponse à la demande qui s'exprimera après 2005. Ils ont souligné que cette demande transparaissait déjà dans les Objectifs du Millénaire et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Par rapport à la première décennie de fonctionnement d'AFRISTAT où les activités étaient principalement centrées sur le secteur réel, essentiellement du ressort de l'Institut national de la statistique, les axes de travail d'AFRISTAT au-delà de 2005 devraient s'élargir au système d'information démographique et sociale et concerner aussi l'ensemble du Système statistique national.

Effectifs et organisation d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a précisé que les propositions faites dans le rapport portaient de l'hypothèse d'un élargissement restreint d'AFRISTAT. Elles tiennent également compte de l'expérience des premières années de fonctionnement, notamment pour le personnel d'appui pour lequel certains postes n'avaient pas été prévus à l'origine du fait de la limitation des ressources financières.

C'est ainsi que les principales différences avec l'équipe actuelle portent sur le renforcement du service administratif et financier, sur le recrutement d'assistants pour permettre aux

experts de se consacrer pleinement à leurs tâches principales et par la création d'un poste d'expert en organisation pour épauler le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, souvent occupés à d'autres tâches alors que la demande en ce domaine ne cesse de croître.

Pour mettre en œuvre les activités prioritaires proposées, il faudrait une équipe composée, outre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'une quinzaine d'experts. Cette équipe sera appuyée par un assistant informaticien et un assistant statisticien. L'effectif du personnel administratif et technique ne devrait pas dépasser la douzaine.

Concernant l'organigramme de la Direction Générale, il est proposé la création d'une unité « Renforcement institutionnel et coordination de l'appui aux politiques de développement » qui, d'une part, apporterait un appui aux Etats membres dans le domaine du renforcement institutionnel (organisation, gestion des systèmes statistiques nationaux et formation) et, d'autre part, serait chargée de coordonner les réponses aux demandes statistiques en appui aux politiques de développement qui seraient formulées par les Etats membres, les organismes d'intégration régionale, les organisations internationales et les bailleurs de fonds. Les actions d'appui aux politiques de développement seront exécutées par les autres départements d'AFRISTAT. Cette unité comprendrait le Directeur Général Adjoint et l'expert en organisation et gestion des systèmes statistiques nationaux dont le recrutement est proposé.

Les débats ont principalement porté sur :

- les conditions de rémunération des experts pour lesquelles des mesures devraient être prises dès 2003,
- le financement d'experts par des bailleurs de fonds,
- l'africanisation nécessaire d'AFRISTAT et le développement de réseaux de coopération sud-sud.

Les participants ont souhaité qu'une solution financière pérenne soit trouvée pour offrir des rémunérations attractives aux experts africains, en s'assurant que tous bénéficient de conditions similaires quelle que soit la source de financement de leur poste.

Le Comité de direction a pris acte de la disponibilité de la France à poursuivre son apport à AFRISTAT en terme d'expertise.

Elargissement d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a précisé que face à ce problème complexe elle propose d'adopter une démarche pragmatique. Elle a rappelé que l'adhésion à AFRISTAT est une décision individuelle de chaque Etat et qu'il n'existe pas de procédure d'adhésion collective à AFRISTAT. Compte tenu de l'accélération du processus d'intégration au sein de la CEDEAO qui nécessite une harmonisation des statistiques au sein des quinze Etats membres, que neuf de ces quinze Etats sont déjà membres d'AFRISTAT et qu'un dixième a demandé son adhésion, l'extension des activités d'AFRISTAT aux cinq pays anglophones d'Afrique de l'Ouest pourra être envisagée à court terme.

Au cours des débats, les participants ont réaffirmé la nécessité de consolider les acquis positifs d'AFRISTAT, notamment sa souplesse de fonctionnement. L'élargissement à de nouveaux Etats membres devrait tenir dûment compte de cette préoccupation.

Plusieurs propositions ont été faites à cet effet, en particulier celle consistant à envisager la signature le cas échéant de conventions ou d'accords avec des organismes d'intégration

régionale. Ces conventions ou accords devront préciser le champ et le mode de financement des activités couvertes ainsi que le mode d'intervention d'AFRISTAT.

Point 4 : Examen de la demande d'adhésion à AFRISTAT de la République du Cap-Vert

Le Président de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert a présenté le système statistique national capverdien.

Les débats qui ont suivi ont montré que les participants sont très intéressés par l'expérience capverdienne. A l'issue des discussions sur ce point, le Comité de direction émet un avis favorable à l'adhésion du Cap-Vert et propose au Conseil des Ministres de l'admettre comme dix-huitième Etat membre d'AFRISTAT.

Point 5 : Procédure de recrutement du Directeur Général d'AFRISTAT

Compte tenu des implications possibles de l'étude « AFRISTAT après 2005 » sur le profil du poste, le Comité de direction a adopté le calendrier suivant :

- novembre 2002 : publication de l'avis de vacance du poste ;
- novembre 2002 – mars 2003 : dépôt des candidatures ;
- début avril 2003 : envoi des dossiers des candidats aux membres du Comité de direction ;
- mai 2003 : examen des candidatures par le Comité de direction lors d'une réunion extraordinaire ; recommandation au Conseil des Ministres pour la nomination du candidat retenu par le Comité ;
- septembre ou octobre 2003 : nomination du Directeur Général par le Conseil des Ministres ;
- 2 janvier 2004 : prise de fonction du nouveau Directeur Général.

Point 6 : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé que ce point avait été soulevé lors de la septième réunion ordinaire et qu'il appartenait au Comité de se prononcer sur la procédure à mettre en œuvre pour renouveler le mandat du Commissaire aux comptes.

Au cours des débats, des précisions ont été apportées sur le système comptable adopté par AFRISTAT, sur l'évolution des honoraires et sur la qualité des prestations fournies par le cabinet comptable.

Le Comité de direction a décidé de conserver la procédure actuelle de renouvellement chaque année du mandat du Commissaire aux comptes lors de sa réunion ordinaire d'octobre, sans limitation de la durée cumulée du service. Seules une hausse injustifiée des tarifs du cabinet ou une mauvaise prestation pourraient conduire le Comité à rechercher un nouveau Commissaire aux comptes.

Point 7 : Durée des services des experts africains d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a rappelé que ce point avait été soulevé lors de la septième réunion ordinaire et qu'il appartenait au Comité de se prononcer sur une éventuelle révision du statut du personnel.

Compte tenu du fait que le statut du personnel devra être révisé pour tenir compte des recommandations de l'étude «AFRISTAT après 2005 », il est proposé que le Conseil des Ministres autorise le Comité de direction à étudier la possibilité de prolonger le contrat d'un expert sur proposition dûment motivée du Directeur Général.

Point 8 : Questions diverses

La Direction Générale d'AFRISTAT a informé le Comité que, depuis le 4 avril 2002, la République de Guinée Equatoriale assure la présidence du Conseil des Ministres pour une période de deux ans. Elle a rappelé que le mandat du Congo à la tête du Comité de direction doit expirer en octobre 2002. Selon les règles adoptées par le Comité de direction et approuvées par le Conseil des Ministres, c'est la République Islamique de Mauritanie qui devrait assurer la présidence du Comité de direction à compter de cette date.

Concernant la suite de l'étude « AFRISTAT après 2005 », la Direction générale a rappelé au Comité que, lors de sa session ordinaire d'octobre 2002, elle soumettra un rapport sur l'évaluation des besoins financiers et le mécanisme de financement pour la période 2006-2015 ainsi qu'un projet de rapport de synthèse de l'étude à l'attention du Conseil des Ministres. Si le rapport d'évaluation d'AFRISTAT dont le financement est assuré par EUROSTAT est disponible à temps, le Comité de direction pourra également l'examiner et formuler ses observations à l'attention du Conseil des Ministres.

A la demande des participants, le Directeur Général d'AFRISTAT a donné des précisions sur l'organisation de la réunion du 21 juin 2002 consacrée à la préparation des séminaires sous-régionaux Paris21 pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Point 9 : Adoption du relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Comité de direction.

Fait à Bamako, le 18 juin 2002

Pour le Comité de direction

Le Président de séance

Monsieur Maurice Dossou BANKOLE

**Recommandation
au Conseil des Ministres
relative à l'admission
de la République du Cap-Vert**

Le Comité de direction d'AFRISTAT,

- Vu le Traité portant création d'un Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne, dénommé AFRISTAT, signé le 21 septembre 1993 à Abidjan, notamment en son titre I,
- Vu la demande d'adhésion de la République du Cap-Vert formulée par lettre du Ministre des Finances et du Plan en date du 18 mars 2002,
- Vu la demande d'inscrire l'examen de cette question à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité de direction de juin 2002, faite par la Présidente du Conseil des Ministres d'AFRISTAT par lettre en date du 16 mai 2002 adressée à la Présidente du Comité de direction,
- Considérant le souci manifesté par la République du Cap-Vert d'harmoniser et de rendre comparables ses informations statistiques avec celles des Etats membres d'AFRISTAT dans le but de favoriser l'intégration et la coopération régionales, la conception et le suivi des politiques économiques nationales et régionales,
- Après examen du rapport sur l'appareil statistique national de la République du Cap-Vert présenté par le Président de l'Institut national de la statistique de ce pays,
- Constatant que les conditions d'admission de ce pays sont remplies,

**RECOMMANDE
au Conseil des Ministres d'AFRISTAT**

l'admission de la République du Cap-Vert comme Etat membre d'AFRISTAT.

Fait à BAMAKO, le 18 juin 2002

Pour le Comité de direction

Le Président de séance

Monsieur Maurice Dossou BANKOLE

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MALIENS**

Les membres du Comité de direction d'AFRISTAT, réunis à Bamako les 17 et 18 juin 2002 pour leur quatrième réunion extraordinaire, expriment leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple maliens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ils ont bénéficié.

Ils remercient les Autorités maliennes pour l'aide inestimable qu'elles apportent à AFRISTAT depuis sa création.

Fait à Bamako, le 18 juin 2002

Le Comité de direction

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AUX PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

Réuni à Bamako les 17 et 18 juin 2002 pour sa quatrième réunion extraordinaire, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude aux partenaires au développement, notamment la France, l'Union Européenne, EUROSTAT et l'INSEE, pour leur soutien constant et multiforme aux actions entreprises par la Direction générale d'AFRISTAT, les Instituts Nationaux de Statistique et les organismes régionaux d'intégration économique.

Fait à Bamako, le 18 juin 2002

Le Comité de direction

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen du rapport de la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 »
4. Examen de la demande d'adhésion à AFRISTAT de la République du Cap-Vert
5. Procédure de recrutement du Directeur Général d'AFRISTAT
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
7. Durée des services des experts africains d'AFRISTAT
8. Questions diverses.
9. Adoption du relevé de conclusions.

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA 4^{ème} REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Maurice Dossou BANKOLE	BENIN	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 30 82 43 Cel. 04 64 03 Fax : (229) 30 82 46 E-mail : bankmouss@hotmail.com E-mail : insae@planben.gouv.bj
Monsieur Hamado SAWADOGO	BURKINA FASO	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	01 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01	Tél : (226) 32 42 69 / 32 49 76 Fax : (226) 32 61 59 E-mail : insd@cenatrin.bf
Monsieur Barnabé OKOUDA	CAMEROUN	Sous-Directeur des Etudes et de la Normalisation Statistique de l'Institut National de la Statistique (INS)	B.P. 660 YAOUNDE	Tél : (237) 222 04 45 / 993 43 30 Fax : (237) 223 24 37 E-mail : bokouda@netscape.net
Monsieur Jean-Louis POUNINGUINZA	CENTRAFRIQUE	Directeur Général de la Division de la Statistique et des Etudes Economiques et Sociales (DSEES)	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 / 50 64 84 Fax : (236) 61 73 87 E-mail : jlpouninguinza@yahoo.fr
Monsieur Mohamed DJAMALIDINE	UNION DES COMORES	Directeur Adjoint, Chef de la Division des Enquêtes et des Statistiques Sociales – Direction de la Statistique	B.P. 131 MORONI	Tél : (269) 74 42 34 Fax : (269) 73 10 78 Email : dir.statistique@snpt.km ou statistique@snpt.km
Monsieur Doffou N'GUESSAN	COTE D'IVOIRE	Chef du Département des Statistiques Economiques Institut National de la Statistique (INS)	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél : (225) 20 21 05 38 / 20 22 80 90 Fax : (225) 20 21 63 27 E-mail : n_ouessand@hotmail.com
Monsieur Sékou DIOUBATE	GUINEE	Chef de la Division de la Comptabilité Nationale Direction Nationale de la Statistique (DNS)	B.P. 221 CONAKRY	Tél. (224) 21 33 12 / 67 71 05 Fax (224) 41 30 59 Email : dnstat@bull.net ;
Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE	GABON	Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : plandgsee@internetgabon.com nquemameye@yahoo.fr
Monsieur Francisco DA COSTA	GUINEE - BISSAU	Président de l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél : (245) 20 54 58 / 59 / 60 / 61 Fax : (245) 20 54 57 E-mail : INEC@mail.equitel.com
Monsieur Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Chef du Service de l'Indice des prix à la consommation et des Enquêtes auprès des ménages Direction Générale de la Statistique (DGS) Membre du Comité de réflexion du Ministère du Plan	DGE - MALABO	Tel. (240) 9 33 52 / 9 44 91 Fax (240) 9 33 52 E-mail : jmembra@yahoo.fr
Madame SIDIBE Fatoumata DICKO	MALI	Directeur National de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 222 24 55 Fax : (223) 222 71 45 E-mail : cnpe.mali@malinet.ml
Monsieur Sidna Ould N'DAH	MAURITANIE	Directeur Général de l'Office National de la Statistique (ONS)	B.P. 240 NOUAKCHOTT	Tel. (222) 630 21 26 / 525 28 80 / 525 50 31 Fax (222) 525 51 70 / 525 50 31 E-mail : sidna@ons.mr
Monsieur Adamou BOUZOU	NIGER	Directeur de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	B.P. 862 NIAMEY	Tél : (227) 72 35 60 E-mail : abouzou@yahoo.fr E-mail : dscn@delqi.ne

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 4^{ème} REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (suite)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Samba BA	SENEGAL	Chef de la Division des Etudes et des Projections Macroéconomiques Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	B.P. 116 DAKAR	Tel. (221) 824 03 01 / 824 90 03 Fax (221) 824 90 01 / 04 E-mail : basamba@hotmail.com
Monsieur Nabia KANA	TCHAD	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64 Fax : (235) 52 66 13 E-mail : inseed@caramail.com
Monsieur Kodjo Mawulolo ANIPAH	TOGO	Chargé de la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)	B.P. 118 LOME	Tél : (228) 221 27 75 / 221 49 07 221 62 24 Fax : (228) 221 37 53 E-mail : dgstat@laposte.tg
Monsieur Francisco TAVARES	CAP-VERT	Président de l'Institut National de la Statistique (INE)	C.P. 116 PRAIA	Tél. : (238) 60 34 10 / 61 38 27 E-mail : francisco.tavares@ine.gov.cv
Monsieur Abdoulaye DIALLO	Banque Centrale de Guinée	Directeur des études et de la statistique	B.P. 692 Conakry GUINEE	Tél. : (224) 41 59 34 Fax : (224) 41 48 98 E-mail : desbcrg@biasy.net
Monsieur Nasser KEITA	Banque Centrale de Guinée	Chef du Service des Statistiques Monétaires et Financières	B.P. 692 Conakry GUINEE	Tél. : (224) 41 59 34 Fax : (224) 41 48 98 E-mail : keita_nasser@yahoo.com
Monsieur Boumedienne Ould Taya	Banque Centrale de Mauritanie	Directeur Adjoint des Etudes Economiques	B.P. 623 Nouakchott – MAURITANIE	Tél. (222) 525 22 06 / 525 28 88 Cel. 631 81 72, Fax (222) 525 27 59 E-mail : boumt@bcm.mr
Monsieur Kodzo DOSSA	BCEAO	Directeur Adjoint de la Recherche et de la Statistique	Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (221) 839 05 00 Fax : (221) 823 93 35 E-mail : kdossa@bceao.int
Monsieur Birimpo LOMPO	Commission UEMOA	Chargé d'études et de statistiques	Commission UEMOA - 01 B.P. 543 Ouagadougou 01, BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 E-mail : birimpo.Lompo@uemoa.int
Madame Awa THIONGANE	CEA	Conseiller Régional en organisation et management des systèmes statistiques	UNECA / ESPD P.O. Box 3005 Addis Abeba ETHIOPIE	Tel. (2511) 51 16 65 Fax (2511) 51 46 82 E-mail : athiongane@uneca.org
Monsieur Akou ADJOGO	Secrétariat Exécutif de la CEDEAO	Chef de la Division statistique	CEDEAO P.M.B. 401 Abuja NIGERIA	Tel. (2349) 3147647-9, 3147427-9 Fax (2349) 3143005, 3143006, 3147646 E-mail : aadjogou@ecowasmail.net
Monsieur Balla DIALLO	Mali	Membre de la C.A.S.C.A	Présidence de la République Bamako - MALI	Tél : (223) 222 52 83
Monsieur Paul KOFFI KOFFI	Côte d'Ivoire	Conseiller du Premier Ministre	06 B.P. 946 Abidjan 06 COTE D'IVOIRE	Tel. (225) 20 31 50 76 Fax (225) 20 33 91 03 E-mail : kofkofpa@aviso.ci
Monsieur Gérard CHENAIS	Paris21	Conseiller auprès du Directeur Général de l'ONS-Mauritanie	B.P. 240 NOUAKCHOTT MAURITANIE	Tel. (222) 630 21 26 / Fax 525 51 70 E-mail : gerard.chenais@wanadoo.fr

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 4^{ème} REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (fin)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Christophe LEFRANC	INSEE	Chef de la Division des appuis et méthodes statistiques pour le développement	Timbre D320 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 13 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : christophe.lefranc@insee.fr
Monsieur Jean-François DIVAY	INSEE	Chef de la Division des Programmes de Coopération	Timbre D310 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 01 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jean-francois.divay@insee.fr
Monsieur Patrice TRANCHANT	Ministère des Affaires Etrangères France	Chef de la Mission des Appuis Financiers et des études économiques (DGCID-DCT/F)	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél : (33) 1 53 69 42 50 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : patrice.tranchant@diplomatie.gouv.fr
Monsieur Philippe POMMIER	Ministère des Affaires Etrangères France	Mission des Appuis Financiers et des études économiques (DGCID-DCT/F)	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : philippe.pommier@diplomatie.gouv.fr
Monsieur Daniel BYK	Commission européenne (EUROSTAT)	Directeur de la Direction C	EUROSTAT - Bâtiment Bech - Luxembourg - Kirchberg L-2920 LUXEMBOURG	Tel. (352) 4301 32 048 Fax (352) 4301 35 199 E-mail : daniel.byk@cec.eu.int
Monsieur Constant Djagoran KOIDOU	ENSEA	Directeur des Etudes de la Division ITS	ENSEA 08 B.P. 3 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 41 15 / Poste 17 Fax (225) 22 44 39 88 Email : ckoidou@ensea.ed.ci
Monsieur Serigne Touba DIASSE	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 824 84 67 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn
Monsieur Jeannot NGBANZA	ISSEA	Enseignant à l'Institut Sous-Regional de Statistique et d'Economie Appliquée	ISSEA B.P. 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 222 01 34 Fax (237) 222 18 73 E-mail : issea@cenadi.com
Monsieur Jean-Louis BODIN	Conseil scientifique d'AFRISTAT	Conseiller du Président de l'ADETEF	Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie Teledoc 335 139, Rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12 FRANCE	Tél. : (33) 1 53 17 85 43 Fax : (33) 1 53 17 87 98 E-mail : jean-louis.bodin@adetef.finances.gouv.fr
Monsieur David William HEATH	Consultant		4 Glaston Court, Grange road Ealing LONDON W55QR ENGLAND	Tél. : (44) 02 08 567 29 27 E-mail : williamheath@bluecarrots.com
Monsieur Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 221 55 00 ; 221 55 80 ; 221 60 73 Fax (223) 221 11 40 E-mail : Lamine.Diop@afristat.org
Monsieur Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 221 55 00 ; 221 55 80 ; 221 60 73 Fax (223) 221 11 40 E-mail : Martin.Balepa@afristat.org

ANNEXE 3

**QUATRIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE
DIRECTION D'AFRISTAT**

BAMAKO : 17 et 18 juin 2002

Discours d'ouverture de la Présidente du Comité de direction

Bamako le 17 juin 2002

***Discours d'ouverture de la quatrième réunion extraordinaire du
Comité de direction d'AFRISTAT prononcé par Monsieur
Maurice Dossou BANKOLE, au nom de la Présidente du Comité
de direction***

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction d'AFRISTAT,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour au Mali à toutes les délégations venues participer aux travaux de la quatrième réunion extraordinaire du Comité de direction de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). Je voudrais saluer tout particulièrement la délégation Capverdienne qui participe pour la première fois à nos assises.

Notre réunion revêt une importance particulière dans la mesure où nous aurons à préparer des recommandations au Conseil des Ministres d'AFRISTAT sur les choix stratégiques et leurs implications en terme d'organisation pour la deuxième décennie de fonctionnement de notre institution commune.

Il y a un peu plus d'un an, dans cette même ville, était organisé le séminaire de lancement de l'étude sur l'avenir d'AFRISTAT intitulée « AFRISTAT après 2005 ».

L'objectif de ce séminaire qui a réuni les représentants des 17 Etats membres, des banques centrales, des organismes d'intégration régionale et des partenaires au développement était de procéder à un examen objectif des résultats obtenus par AFRISTAT au cours des cinq premières années de fonctionnement, des difficultés et problèmes rencontrés et des solutions adoptées en vue d'une contribution plus significative d'AFRISTAT au renforcement des capacités statistiques de ses Etats membres. Le séminaire avait également permis une meilleure appréciation des scénarios possibles dans l'évolution à moyen terme des processus d'intégration économique en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale et une identification des défis posés aux systèmes statistiques nationaux des Etats membres et à AFRISTAT. Les relations d'AFRISTAT avec les organismes d'intégration régionale et les partenaires au développement avaient également été passées en revue.

Enfin le séminaire avait adopté une série de recommandations pour la poursuite de l'étude.

Aujourd'hui, grâce aux efforts fournis par la Direction générale depuis notre dernière réunion en octobre 2001, nous disposons du rapport de la deuxième phase de l'étude.

Ce rapport élaboré à la suite des missions circulaires effectuées entre janvier et avril de cette année par le Directeur Général et un consultant international recruté à cet effet, nous permettra de discuter de propositions et recommandations sur des sujets aussi importants pour l'avenir d'AFRISTAT que ses objectifs et son rôle, l'élargissement à de nouveaux Etats membres, les axes et domaines de travail prioritaires, l'organisation et le fonctionnement d'AFRISTAT, et les relations avec les organismes d'intégration régionale d'une part et les bailleurs de fonds d'autre part.

Je voudrais donc, en votre nom à tous, féliciter la Direction générale et le consultant international pour la qualité du rapport qui nous est soumis et adresser nos vifs remerciements à la France qui a financé les deux premières phases de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

Nous aurons également à examiner au cours de cette réunion la demande d'adhésion de la République du Cap-Vert qui deviendrait ainsi le 18^{ème} Etat membre de notre institution commune.

Enfin, nous nous pencherons sur les sujets sur lesquels notre Comité n'avait pas eu le temps d'arriver à des décisions lors de sa réunion ordinaire annuelle d'octobre 2001. Il s'agit du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, de la durée de services des experts africains et de la procédure de recrutement du futur Directeur Général d'AFRISTAT.

Notre ordre du jour est très chargé. Je ne voudrais donc pas retenir davantage votre attention.

Sur ce, je déclare ouverte la quatrième réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie.